

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Entreprises distributeurs-grossistes boissons et crise sanitaire et économique Question écrite n° 33760

Texte de la question

M. Richard Ramos attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les distributeurs-grossistes en boissons. Depuis le 15 mars 2020, le secteur du tourisme et notamment les hôtels, cafés restaurants et acteurs de l'événementiel son particulièrement touchés par la crise sanitaire. Les entreprises en boissons sont dépendantes du tourisme et donc en souffrance, elles ne peuvent parfois pas bénéficier des aides mises en place. Les 600 entreprises du secteur sont pour la plupart des TPE-PME qui livrent quotidiennement des boissons à plus de 350 000 établissements. À ce jour, 15 000 emplois sont en péril. Il y a urgence à aider ce secteur en maintenant les mesures d'activité partielles actuelles du plan Tourisme sans conditions sur 2021, exonérer les charges pendant la période d'état d'urgence, étendre les échéances de remboursement des PGE sur 10 ans, revoir les plafonds des prêts participatifs et des fonds renforcés pour la formation des salariés. Il espère qu'il prendra en compte les demandes des professionnels de ce secteur très fragilisé et lui demande ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Richard Ramos

Circonscription: Loiret (6e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 33760 Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 novembre 2020, page 7895

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)